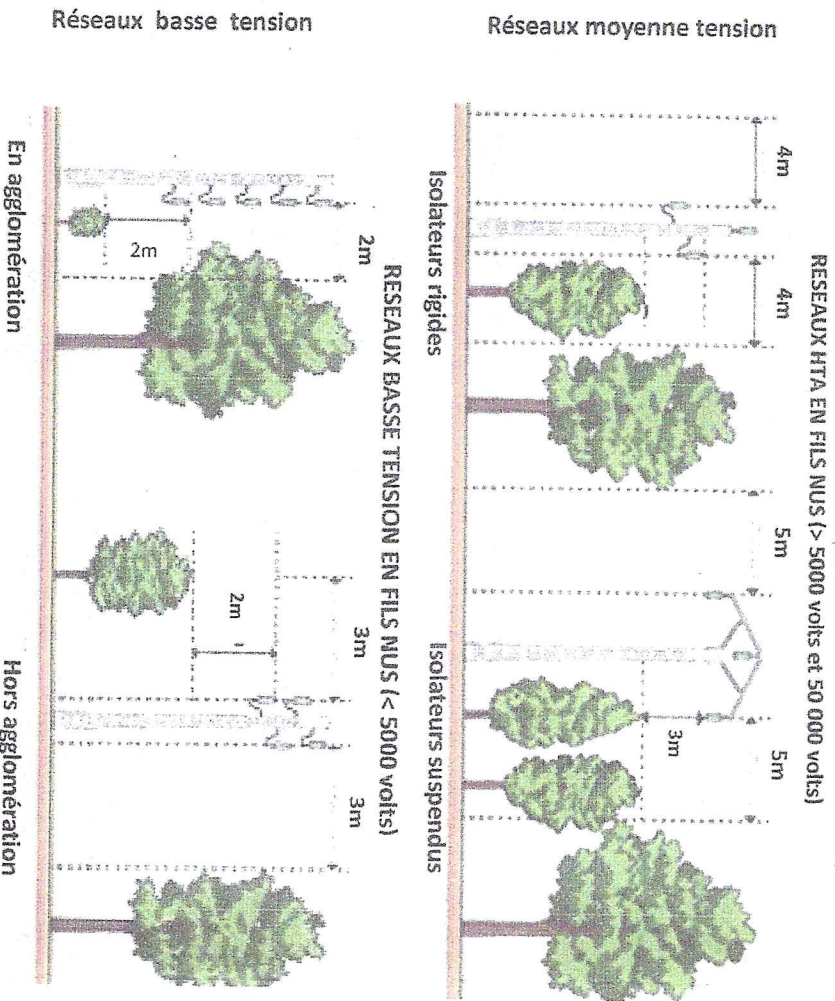


LES ZONES D'ÉLAGAGE ET LES DISTANCES MINIMALES À OBTENIR APRÈS

ÉLAGAGE (CF. NORME NFC 116201).

Distance minimale à respecter



À SAVOIR

Lorsque les branches ou arbres occasionnent des dégâts sur les lignes électriques et éventuellement sur les installations et sur les appareils des autres clients, ENEDIS engage des recours envers les propriétaires des arbres présumés responsables des dommages.

A titre d'information, le coût moyen des dégâts enregistrés sur les années passées est de l'ordre de 6 000€.

Conseil n°1 : Aux abords des lignes, plantez en prenant en compte les distances à respecter une fois les plantations arrivées à maturités.

Conseil n°2 : Vérifiez auprès de votre assureur que votre responsabilité civile est bien prise en compte dans votre contrat, en cas de dommages susceptible d'être causés par les arbres dont vous êtes propriétaires.

Conseil n°3 : Entretenez régulièrement votre végétation.